

Montréal, le 23 novembre 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal et M^e Jean-Olivier Tremblay
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boulevard René-Lévesque Ouest - 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption des normes de fiabilité CIP-005-7,
CIP-010-4 et CIP-013-2
Dossier de la Régie : R-4173-2021**

Chère consœur, cher confrère,

Le 30 septembre 2021, le coordonnateur de la fiabilité au Québec (le Coordonnateur) dépose pour adoption par la Régie de l'énergie (la Régie) les normes de fiabilité de la North American Electric Reliability Corporation (la NERC) CIP-005-7, CIP-010-4 et CIP-013-2 ainsi que leurs annexes respectives.

Par la présente, la Régie convoque une séance de travail qui aura lieu le **6 décembre 2021, de 13 h à 16 h**, par conférence Teams initiée par le Coordonnateur. Cette séance de travail portera sur les sujets suivants :

1. Version préliminaire des documents « Justification technique » et « Guide d'application » (pièces B-0014 et B-0021).
2. Clarification de la demande du Coordonnateur à l'égard des documents « Justification technique » et « Guide d'application » (pièce B-0002)
3. Codification de l'approbation par la lettre d'ordonnance RD21-2-000 de la Federal Energy Regulatory Commission (la FERC) à la section « Historique des versions » des normes CIP-005-7, CIP-010-4 et CIP-013-2 (pièces B-0018 et B-0020)
4. Dispositions particulières pour le Québec – références à la Régie de l'énergie du Québec (pièces B-0013, B-0018 et B-0020);
5. Correction de coquilles au tableau « Niveaux de gravité de la non-conformité (VSL) » de la norme CIP-010-4 (pièces B-0013, B-0018 et B-0020)

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml